

SAS Un Deux Toits Soleil

Assemblée Générale du 14 octobre 2020

Les sociétaires se sont réunis à la Maison de l'Environnement, 14 av Tony Garnier 69007 Lyon, pour délibérer sur les questions de l'ordre du jour notifié par mail le 28 septembre 2020.

Présents et représentés :

Collège Citoyens : 27 sociétaires présents, 15 ayant donné leur vote par mail et 44 représentés, soit un total de **86 sociétaires citoyens** présents ou représentés sur 199, soit environ 43%.

Collège Partenaires : 6 présents ou représentés sur 7 (ALEC Lyon, 3 CIGALUIRE, CIGALES RIEUSE, SENOVA),

Collège Collectivités : 1 présent sur 2 (Métropole Lyon).

Détail des droits de vote :

• Collège A « Porteur de projet »	:	3500	sur 3500 dix millièmes
• Collège B « Citoyens »	:	1512	sur 3500 dix millièmes,
• Collège C « Partenaires »	:	1286	sur 1500 dix millièmes,
• Collège D « Collectivités »	:	750	sur 1500 dix millièmes,
Total	:	7048	/ 10000

Ordre du jour :

- Rapport d'activité 2019 et perspectives,
- La saison 2,
- Rapport de gestion 2019,
- Les sociétaires au 31 déc. 2019,
- Gouvernance de la société,
- Budget prévisionnel 2020 et besoins de financement,
- Vote des résolutions :
 - Approbation des comptes annuels,
 - Affectation du résultat,
 - Autoriser l'ouverture du capital pour financer la saison 2,
 - Autoriser la signature d'un emprunt bancaire auprès de la caisse d'Epargne,
 - Autoriser le financement des projets CitizEnergy et CGPV.

Déroulé

Présentation du rapport d'activité, avec l'exploitation, la maintenance et la production des 10 sites de 9 kWc mis en service en 2017/2018 dont c'est la 1^{ère} année complète.

Avec également le point d'avancement de la saison 2, choix de notre AMO (Assistant Maitrise d'Ouvrage) APEM Energie en juin 2019, les études de faisabilité et si besoin de structure remises en décembre, puis consultation et choix des futurs installateurs en juillet 2020.

Bron sera le 1^{er} site en travaux à partir du 19 octobre. Par contre, le Covid-19 a finalement entraîné un décalage de planning d'au moins 6 à 9 mois, notamment parce que nous n'avons que 5 conventions ou baux signés sur 12, les équipes nouvellement élues en juin voulant auparavant prendre connaissance de notre projet avant de le valider.

En perspective, nous avons 2 projets financés par le programme Citizenergy de la région AURA, en partenariat avec l'association Coopawatt dont nous devons valider le co-financement :

1. Accompagnement pour la recherche de co-développement sur des grands projets,
2. Création d'un Contractant Général PhotoVoltaire (CGPV) mutualisé avec d'autres centrales villageoises. Il s'agit de créer une société qui prendrait en charge a minima l'ensemble des études et travaux.

Le rapport de gestion 2019, budget prévisionnel 2020 et besoins de financement pour la saison 2 sont présentés, les comptes annuels 2019 étant présentés par notre expert-comptable.

Présentation du sociétariat et de sa représentativité.

DT

Vote des résolutions

- Approbation des comptes annuels : voté à l'unanimité,
- Affectation du résultat : « Report à nouveau » du résultat (6803 €) : voté à l'unanimité moins 1 abstention,
- Autorisation d'une augmentation du capital pour financer la saison 2 : voté à l'unanimité.
Compte tenu du « report à nouveau » du bénéfice, la nouvelle prime d'émission s'élèvera à **3,28 € par action**.
- Autorisation donnée au Président de signer l'emprunt bancaire auprès de la Caisse d'épargne (152 266 € sur 15 ans à 1,33%) : voté à l'unanimité,
- Validation du cofinancement de 1 000 € pour l'accompagnement d'aide au co-développement par Coopawatt dans le cadre du programme Citizenergy de la Région AURA : voté à l'unanimité.
- Validation du cofinancement de 1 000 € pour la participation au projet de CGPV porté par la CVPM et accompagné par Coopawatt : voté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil de gestion

Le mandat des 3 représentants de l'association « Toits en Transition » au collège « Porteur de projet », Olivier DECLE, Jean-Marc DENISE et Daniel TAIN arrivait à échéance de cette AG. Ils se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité par les adhérents de l'association.

Le Conseil de gestion se compose donc de :

- Collège A « Porteur de projet » : Olivier DECLE, Jean-Marc DENISE, Daniel TAIN, jusqu'à l'AG 2023,
- Collège B « Citoyens » : Yann CREVOLIN, Etienne GHEWY, Pascal FRAGNON, jusqu'à l'AG 2021,
- Collège C « Partenaires » : Yves DURIEUX, jusqu'à l'AG 2022,
- Collège D « Collectivités » : Sylvain GODINOT, jusqu'à l'AG 2022.

L'AG est clôturée.

le 17/10/20

Un Deux Toits Soleil
SAS à capital variable
Chez l'A.L.E.
14, place Jules Ferry
69006 LYON
SIRET 821 347 531 00013